



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA LBF DU 28 JUIN 2021

Ce conseil d'administration s'est tenu par conférence télévisuelle.

Présences

+ Administrateurs : François Hauseux, , Philippe Goffioul, Dominique Stuyck, Philippe Roy, Michel Haubert.

+ Administrateurs suppléants : Nicole Maréchal

+ Administrateurs cooptés : Berthe Guisset, Laure Mommaerts

+ Invité : Jean-Pierre Lafourcade

Excusés : Jacqueline Jassogne, Thomas Monticelli

La séance est ouverte à 19h00 et présidée par Dominique Stuyck.

Ordre du jour

L'ordre du jour comprend les points suivants :

- + La reprise du bridge en présentiel
- + Compétitions
- + Finances
- + Programme de calcul commun des compétitions nationales
- + Bridge Info
- + Lieu et date de l'AG annuelle
- + Démission de Jacqueline Lemmens
- + Désignation d'un commissaire aux comptes à la RBBF
- + Composition des organes de la RBBF
- + divers

1. Reprise du bridge en présentiel.

Suite à l'évolution favorable de la pandémie en Belgique, les restrictions sanitaires ont été allégées pour les activités sportives en intérieur. Un nouveau protocole a été mis en vigueur par la Ministre Glatigny ; ce protocole a été diffusé aux responsables des clubs et a été placé sur le site internet de la LBF. Les clubs sont libres d'adapter leurs règles en respectant les préconisations de ce protocole ainsi que les instructions éventuelles de leurs autorités communales respectives.

2. Compétitions.

+ Le calendrier des compétitions nationales a été diffusé par la RBBF
+ Il est décidé d'adopter le même calendrier pour les séries SuperLigue de la LBF. Les inscriptions pour la SL devront se faire sur le site LBF jusqu'au 15 juillet ; les administrateurs demandent de rendre le bulletin d'inscription plus complet ce qui est retenu. Jacqueline Jassogne et Philippe Roy élaboreront la composition des séries.
+ Transferts : il est décidé d'aligner les périodes de transfert sur celles de la VBL : les transferts sont libres du 1^{er} novembre au 31 août et sont interdits en septembre et octobre. Un président de club ne peut s'opposer au transfert demandé par un joueur pendant la période de transferts libres.

3. Finances.

+ La dette LBF à la RBBF de 10.000 euros datant de 2017 sera remboursée cette année.
+ Notre participation à RBBF pour 2020 – 2021 : zéro, pour 2021-2022 elle sera réduite de 22.850 euros à 5.000 euros ; cependant si une équipe belge est sélectionnée pour la Bermuda Bowl, une participation supplémentaire de 5.000 euros sera versée.
+ Les clubs ou équipes ayant versé 90 euros par équipe pour la saison 2020-2021 auront un à-valoir du même montant pour la saison 2021-2022.
+ Il est décidé d'ouvrir un second compte bancaire afin de pouvoir bénéficier d'une garantie de l'Etat élargie en cas de crise majeure. Le trésorier se chargera des formalités.

4. Programme national commun de calcul des MP.

+ Un comité a été formé au niveau de la RBBF afin d'élaborer un programme national de calcul des Master Points. Ce programme devrait comprendre 3 niveaux : Experts : divisions Honneur et 1 ; Masters : divisions nationales 2 et 3 et clubs.
+ Ce programme devrait aussi permettre d'éditionner des cartes de membres individuelles et d'actualiser le fichier des membres. Signalons que celui de la LBF est à jour mais que le nombre de nos membres est descendu à 1.500 environ.

5. Bridge Info

A date , environ 400 membres ont communiqué leur adresses internet pour recevoir la version pdf de Bridge info ; cependant les demandes se poursuivent à un bon rythme ; 40 membres ont jusqu'ici demandé à continuer de recevoir la version papier.

6. Lieu et date de l'AG annuelle

Il est retenu d'organiser l'AG annuelle par téléconférence le mercredi 8 septembre à 19h00; pour la cotisation annuelle, il est préconisé d'aviser les clubs qu'elle restera à 25 euros par membre en attendant la confirmation par l'AG.

7. Démission de Jacqueline Lemmens.

Madame Lemmens a présenté sa démission d'administrateur suppléant. Le district BBW choisira un remplaçant et Philippe Roy communiquera son nom

8. Vérificateur aux comptes de la RBBF

La LBF doit désigner un commissaire aux comptes à la RBBF. Le Conseil demande au trésorier Philippe Goffioul d'assurer cette fonction ; celui-ci accepte tout en attirant l'attention sur un possible léger conflit d'intérêt.

9. Composition des organes de la RBBF

La présidente nous communique la nouvelle composition des organes de la RBBF : Bureau, Conseil d'Administration et Assemblée Générale

10. Divers

+ **Enseignement** : seuls 3 enseignants sur 75 ont répondu à la proposition de coopération avec la Fédération française ; Une relance sera effectuée ; Il est rappelé qu'il faut au moins 4 élèves pour avoir les cours photocopiés.

+ **Bénévoles** : nous attendons le nouveau contrat en cours d'élaboration ; un doublement du montant autorisé serait prévu.

La réunion s'est terminée à 20h15